

LOU PICHOT MIQUALET



Journal Communal de Saint Félix de Lodez Numéro 73—Février 2014

DANS CE NUMERO:

Le mot du Maire

Dans ce numéro:	
pages	
Informations générales:	2 à 3
Informations municipales:	3 à 6
Etat civil:	3
La vie du village	6 à 12

A l'approche des élections municipales des 23 et 30 mars prochains, je ne peux que vous inciter à prendre connaissance des nouvelles dispositions relatives au mode de scrutin qui s'appliquent désormais à notre commune. (article à lire en page intérieure)

Deux évènements culturels à signaler auxquels je vous convie **samedi 15 février** qui ont pour cadre notre village.

- Tout d'abord en début d'après midi, je vous invite à une **ballade dans les rues du village à la découverte des pierres qui ont servi à la construction des maisons.** Ballade géologique dans le Temps et l'Histoire commentée par deux talentueux et intarissables guides .

Avec Bernard Halleux et Alain Lagarrigue, c'est la certitude de passer un agréable moment en leur compagnie et de s'enrichir de connaissances utiles à la compréhension du patrimoine de notre village.

- Puis, en début de soirée, prenez place et commandez votre repas avant d'assister à une représentation théâtrale à la salle des fêtes qui aura pris pour la circonstance, les allures d'un bistrot. Confortablement assis et repus, vous vous plongerez ensuite dans le récit de ces vies inspirées par des Lodéziens. **« La vie comme elle va »** à St Félix de Lodez posera les thèmes de notre société avec ses bons et ses mauvais cotés et les interrogations qu'elle suscite. Espérons aussi que des réponses seront proposées !



Je ne peux que saluer l'initiative de décentraliser le théâtre de Clermont l'Hérault, de le sortir de ses murs pour venir à notre rencontre. C'est naturellement que nous avons accepté cette proposition.

Cette représentation, que nous avons voulu gratuite pour les lodéziens, vient renforcer l'offre culturelle et élargir les champs du possible en la matière.

J'espère que vous serez séduits par le thème et que vous viendrez nombreux à cette soirée.

Mairie: Téléphone: 04 67 96 60 60

Mail: mairiestfelixdelodez@orange.fr

Dépistage du cancer du sein



PASSAGE DU MAMMOBILE

Le passage du Mammobile pour le dépistage du cancer du sein des femmes de 40 à 75 ans de notre commune est prévu le:

Jeudi 20 mars 2014

Parking des crassières

De 9h00 à 18h00 sans interruption

La réalisation des examens mammographiques (radiographies des seins) est effectuée par des professionnels compétents, l'interprétation de ces mêmes examens est réalisée par des médecins radiologues confirmés et spécialisés dans les maladies du sein.

Saisissez la chance qui vous est offerte et n'oubliez pas que, plus le cancer détecté sera petit, plus les chances de guérison seront grandes.

La valeur du dépistage au travers des témoignages de femmes « sauvées » est la preuve réelle de l'efficacité dans la prise en charge de la population des femmes dès 40 ans.

Même sans invitation, vous pouvez bénéficier du dépistage du cancer du sein. Pour cela, il vous suffit de vous munir de vos pièces d'identité et d'assurée sociale.

ORDURES MENAGERES: CALENDRIER 2014 DES TOURNEES DE RAMASSAGES REPORTEES

Jour habituel des collectes	Jour de collecte	Jour de sortie des bacs
Lundi 21 avril	Mardi 22 avril	La veille, le lundi soir
Jeudi 1 ^{er} mai	Vendredi 2 mai	La veille, le jeudi soir
Jeudi 8 mai	Vendredi 9 mai	La veille, le jeudi soir
Jeudi 29 mai	Vendredi 30 mai	La veille, le jeudi soir
Lundi 9 juin	Mardi 10 juin	La veille, le lundi soir
Lundi 14 juillet	Mardi 15 juillet	La veille, le lundi soir
Vendredi 15 août	Jeudi 14 août	L'avant veille, le mercredi soir
Mardi 11 novembre	Mercredi 12 novembre	La veille, le mardi soir
Jeudi 25 décembre	Vendredi 26 décembre	La veille, le jeudi soir
Jeudi 1 ^{er} Janvier	Vendredi 2 janvier 2015	La veille, le jeudi soir

SIMPLIFICATION DES DEMARCHES

Validité de la carte nationale d'identité portée à 15 ans pour les majeurs à compter du 1er janvier 2014

Publié le 20.12.2013 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

À compter du 1er janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité (CNI) délivrées aux personnes majeures passera de 10 à 15 ans. Attention, cette prolongation ne concernera pas les CNI délivrées aux mineurs qui resteront toujours valables 10 ans. Un décret vient en effet d'être publié en ce sens au Journal officiel du vendredi 20 décembre 2013.

Cet allongement de 5 ans concernera à la fois :

- les nouvelles CNI délivrées à partir du 1er janvier 2014,
- les CNI délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013.

Pour les CNI délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, cette prolongation de 5 ans n'impliquera aucune démarche particulière de la part des usagers, la date de validité inscrite sur le titre n'étant pas modifiée.

À noter : pour ceux qui souhaiteront voyager avec une CNI dont la date initiale de validité sera dépassée, il sera possible de télécharger prochainement sur le site du ministère des affaires étrangères et du ministère de l'intérieur un document leur permettant de justifier de cette mesure auprès des autorités étrangères concernées.

Pour en savoir plus

- [Décret relatif à la durée de validité et aux conditions de délivrance et de renouvellement de la carte nationale d'identité](#)
Légifrance, le service public de la diffusion du droit
- [La carte nationale d'identité est valide 15 ans à compter du 1er janvier 2014](#)
Ministère de l'intérieur
- [Conseils aux voyageurs](#)
Ministère des affaires étrangères

INFORMATIONS MUNICIPALES

ETAT CIVIL

Naissances: Nous félicitons les heureux parents de:

- **Rose TIREL** née le 24 octobre 2013 à Montpellier, fille de Benoit et Aurore TIREL.
- **Raphaël PANIS** né le 12 décembre 2013 à Montpellier, fils de PANIS Arnaud et de DOLIDIER Emilie.
- **Samy ARNAUD** né le 24 janvier 2014 à Montpellier, fils de Laurent ARNAUD et de Mériem MEHLALI

Mariage: Nous présentons nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux mariés

- **Louis-Philippe JAMEY et Marie SELLIER** mariés le 27 décembre 2013 à Saint-Félix-de-Lodez.

Décès: Nous présentons nos condoléances à la famille de :

- **Odette AUDRAN** décédée le 6 décembre 2013 à Lodève.

POINT TRAVAUX



Avant



Après

Chemin des Crassières



Avant



Après

Rue des hirondelles

Rue des hirondelles, chemin des crassières, rue des hortsbiels, d'importants travaux de voirie ont permis d'améliorer la sécurité et le stationnement. Ils font suite à l'enfouissement des réseaux d'éclairage public et au renouvellement du réseau pluvial et de l'assainissement.

Aménagement plateau traversant chemin des Plaines : un plateau traversant a été créé afin de sécuriser les piétons et faciliter l'accès au lotissement « La Capelle ».



Travaux façade salle des fêtes :

La cour de la salle des fêtes a reçu un nouvel enrobé, ce qui finalise la rénovation du bâtiment.

Ecole du Bosquet :

Un nouvel enrobé a été réalisé dans la cour et les abords de l'école maternelle .



Impasse de la Tramontane :

La voirie de cette impasse vient d'être achevée avec la réhabilitation de la voie et la création de l'éclairage public.

SOIREE VŒUX 2014



De nombreux lodéziens ont répondu à l'invitation du maire et du conseil municipal à venir fêter la nouvelle année. Joseph Rodriguez a effectué un tour d'horizon sur les activités de l'année écoulée. Il a souhaité à tous, anciens et nouveaux venus, une bonne et heureuse année dans notre village.

La soirée s'est terminée autour du verre de l'amitié.



LE NOUVEAU MODE DE SCRUTIN DES ELECTIONS

Les élections des conseillers municipaux se dérouleront les dimanches 23 et 30 mars 2014, ainsi que celles des conseillers communautaires, c'est-à-dire les représentants de la commune au sein de la Communauté de Commune du Clermontais.

Dorénavant, pour les communes de plus de 1000 habitants, les conseillers municipaux ne seront plus élus au scrutin majoritaire mais au scrutin de liste à deux tours avec représentation proportionnelle.

Bulletins de vote

Les électeurs voteront en faveur d'une liste de 15 candidats à l'élection municipale, respectant la parité homme femme et l'alternance des sexes. **Vous ne pourrez plus ni ajouter de noms ni en retirer : le panachage ne sera plus autorisé. Toute rature, tout panachage, toute marque sur le bulletin de vote l'invalidera et il sera décompté dans les bulletins nuls.**

Représentants à la Communauté de Commune du Clermontais

Les candidats au siège de conseiller communautaire seront issus de la liste des candidats au conseil municipal. Ainsi, le bulletin de vote comportera la liste des candidats à l'élection municipale et la liste des candidats à l'élection des conseillers communautaires.

Pièce d'identité

La présentation d'un titre d'identité est désormais obligatoire pour pouvoir voter : carte nationale d'identité, passeport, carte vitale avec photographie, permis de conduire...

Procuration

Il est rappelé que dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin (en raison d'obligations professionnelles, de formation, pour raison de santé, de voyages, de résidence dans une autre commune...), vous pourrez établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place.

Elle sera établie à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail. Veuillez-vous munir de votre pièce d'identité et carte d'électeur.

La demande de procuration pourra être remplie en ligne, sur le site <http://service-public.fr/>. Une fois rempli par le mandant, celui-ci devra l'imprimer et se rendre auprès d'une autorité habilitée à établir les procurations.

Pour les électeurs qui voudront établir une procuration à leur domicile, une lettre manuscrite et un certificat médical ou la photocopie de la carte d'invalidité devront être adressés à la Gendarmerie de Clermont-P'Hérault.

LA VIE DU VILLAGE

LE FOYER RURAL



Les adhérents du Foyer Rural de Saint Félix ont toujours plaisir à se retrouver tout au long de l'année. Au dernier trimestre 2013 ils sont retrouver allés applaudir au Zénith de Montpellier les artistes d'AGE TENDRE, réunis pour leur dernière tournée.



La soirée de rentrée du 22 novembre a rassemblé plus de 100 personnes venues chercher leur carte d'adhérents et surtout pour passer un moment très convivial où les amateurs de danses s'en sont donné à cœur joie!..Les nouvelles couleurs de la salle des fêtes, récemment repeinte, ont fait l'unanimité!



Record d'affluence pour le premier loto de l'année 2014!

L'assemblée générale a eu lieu le 31 janvier dans la salle des fêtes. Un bilan positif pour 2013 et de belles perspectives pour 2014...

LA GARDERIE DU MATIN TROUVE SON RYTHME DE CROISIERE

Depuis la rentrée de septembre la mairie met en place un service de garderie le mercredi matin pour les enfants en attendant l'application des nouveaux rythmes scolaires en septembre 2014. Des activités culturelles, sportives et pédagogiques leur sont proposées. Deux animateurs les accueillent à partir de 8h00 à midi.



DU NOUVEAU A LA CANTINE SCOLAIRE

Depuis le début de l'année, la Mairie expérimente un nouveau mode de fonctionnement de la cantine. En effet, un service alterné est mis en place afin d'améliorer la qualité du service pour les élèves. Cela se traduit par un premier service qui s'adresse aux maternelles et le CP de 12h00 à 12h40. Un second de 12h45 à 13h30 environ. Cette nouvelle organisation a nécessité l'embauche d'un agent supplémentaire. Un premier bilan sera tiré aux vacances de mars mais déjà des retours positifs se sont fait entendre.

TOUT SCHUSS A VARS !

La nouvelle formule proposée par le foyer rural a fait mouche. En effet, avec un départ le **vendredi 28 mars soir** à 17h00 et un retour le dimanche à 17h00 nous serons un peu plus de 40 à dévaler les pistes de Vars et de Risouls.

A VOS BASKETS LE DIMANCHE 4 MAI



A n'en pas douter le trail des Ruffes 3^{ème} édition organisé par les Salta Rec devrait rencontrer cette année encore un vif succès de par son tracé, ses paysages somptueux et une organisation au top.

TOUS EN SELLE!

La course cycliste « les terrasses du Larzac » 2^{nde} édition se déroulera **dimanche 1^{er} juin 2014**. Le Team Baudille Cycliste 34 espère attirer un plus grand nombre de coureurs.

LA FETE DU SPORT A L'ECOLE

C'est désormais officiel, la Mairie, l'école Le Bosquet et Hérault Sport organiseront la fête du sport le **mardi 3 juin 2014** toute la journée. De nombreuses disciplines inédites seront mises en place pour les élèves sous la forme d'initiations.



TRADITIONNEL CONCERT DE NOEL A SAINT FELIX DE LODEZ

Vendredi 13 décembre 2013 à 20h30, en l'église de notre village, a eu lieu le traditionnel concert de Noël par la Chorale des 4 Cœurs et de Lodève en Chœur dirigée par Marguerite de Haan.



Au programme : chants de Noël, Renaissance, gospel et populaire. Un quatuor de flutistes a accompagné la chorale et a joué également en solo quelques extraits de leur répertoire.

Le public a entonné en chœur avec plaisir quelques chants de Noël.

Le pot de l'amitié a été offert par la municipalité après le concert, à la salle des fêtes.

Maghnia

LA MARMOTHEQUE

La marmothèque est ouverte à tous les bambins de St Félix de 9h30 à 10h30.

Prochains Rendez-vous :

Mardi 25 Février 2014 - Mardi 11 Mars 2014 - Mardi 25 Mars 2014



BALLADES DU PATRIMOINE

Promenade géologique au cœur du vieux village.

Faire parler les murs, c'est faire un retour dans les temps géologiques, dans l'histoire du monde...Une balade singulière à travers les âges.

Faire parler les murs, c'est surtout se promener dans le village en observant les vieilles façades, les chemins et trottoirs étroits, les impasses, les encadrements et les porches gravés, en évitant les crépis, le béton et le goudron dans ce village construit sur les contreforts des Cévennes au nord, et dominé au sud par le Pic de Lacoste.

Les fleuves et rivières venaient alimenter une mer miocène (période de refroidissement continu comportant des invertébrés marins) entre 23 Millions d'années et 5 Millions d'années, visible dans les roches qui constituent les façades de la commune.



RDV le samedi 15 février à 14h devant la mairie de Saint Félix de Lodez.

Balade encadrée par l'Association Pour la Nature des Hauts Cantons et Bernard Halleux ainsi que notre guide Alain Lagarrigue.

« LA VIE COMME ELLE VA »

Et si pour parler du monde, il fallait partir du local.. Voilà l'ambition de ce *nouveau laboratoire éphémère*. Le théâtre de Clermont l'Hérault prépare un spectacle intitulé « La vie Comme elle va » sur notre village, pour parler du monde d'aujourd'hui, tel qu'il est vécu et ressenti sur notre territoire. Cinq artistes se sont installés pendant quelques jours sur notre communes et sont allés à la rencontre d'une douzaine de lodéziens auxquels ils ont posé des questions sur leur vie, leur travail, leur maison, leur famille, leurs loisirs etc.. Comment vivent-ils, comment imaginent-ils l'avenir? A partir de ces entretiens, ils ont inventé des personnages inspirés de ceux qu'ils auront rencontrés. Ainsi, à partir de ces vies individuelles, ils traceront les contours d'une histoire collective, celle de notre village, celle de notre époque. Cette histoire sera présentée à tous:

le **Samedi 15 février 2014 à 20h30 dans la salle des fêtes de Saint Félix de Lodez.**

Entrée gratuite pour les lodéziens - Venez nombreux!

(Le Théâtre propose une restauration légère sur place, préparée par Aurélie Bertrand, traiteur de la « Grande Gudule » à Lodève :

- Tarte aux oignons, fromage au lait cru et volaille avec salade verte
- Tarte caramélisée au beurre salé

7€uros le tout - Repas servi à partir de 19h00—Spectacle à 20h30

Réservations au 04 67 96 31 63 / www.theatreclermontlherault.fr

FAIRE VIVRE LA SOLIDARITÉ EN MOYENNE VALLEE DE L'HERAULT AVEC LE SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

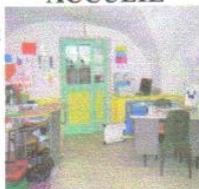
Situé dans l'ancien presbytère de Saint André de Sangonis, les bénévoles du Secours Populaire Français de la moyenne vallée de l'Hérault font leur, la devise « *Tout ce qui est humain est nôtre* » dans leur pratique de la solidarité exercée auprès des personnes qu'ils reçoivent. **Mais, comment ça marche?.**

La permanence d'accueil est un lieu d'écoute, d'aide, de soutien et d'accompagnement vers la dignité et

l'autonomie **des personnes accueillies et de leurs familles** par de nombreuses actions, afin de reconstruire le lien avec les autres : inscription à l'épicerie solidaire, aide pour des courriers et démarches administratives, mise à disposition du matériel informatique, aide aux devoirs, aides aux départs en vacances ...

C'est aussi un lieu **ouvert à tous** pour faire un don en nature, financier ou du bénévolat.

ACCUEIL



ÉPICERIE



Réservée aux personnes seules, en couples et aux familles sur inscription et sous conditions de ressources.

L'épicerie est un espace qui propose des produits alimentaires de base et des colis alimentaires d'urgence en fonction de la situation.

BOUTIQUE SOLIDAIRE



Ouverte à tous !

La boutique solidaire est un endroit pour réaliser des achats solidaires à petits prix en vêtements, maroquinerie, livres, jouets ... , consommer autrement et devenir un acteur de la solidarité.

Parce qu'il n'y a pas d'humanité sans solidarité :

N'hésitez pas à nous contacter en cas de difficultés, pour faire un don ou consacrer un peu de votre temps.

HEURES D'OUVERTURE :
ACCUEIL – BOUTIQUE SOLIDAIRE
LUNDI – VENDREDI
14H00 – 17H00
SAMEDI
10H00 – 12H00
ÉPICERIE SOLIDAIRE (nous contacter, pour plus d'information)

CONTACT :
SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS
Moyenne vallée de l'Hérault
11 rue Bayard
34725 SAINT ANDRÉ DE SANGONIS
☎ 04 67 57 56 60 - ✉ saint.andre@spf34.org



ce test est-il payant ?

Le test remis par votre médecin traitant et son analyse sont pris en charge à 100%, sans avance de frais de votre part. La consultation est prise en charge dans les conditions habituelles par l'Assurance Maladie, de même que la coloscopie lorsqu'elle est prescrite suite à un test positif.



Je n'ai aucun symptôme, suis-je quand même concerné(e) ?

Oui, ce test permet de déceler un saignement invisible avant même l'apparition de symptômes. À partir de 50 ans, il est important de faire un dépistage du cancer colorectal tous les 2 ans, car ce cancer peut se développer très longtemps avant que les premiers symptômes de la maladie n'apparaissent.

D'autres tests sont annoncés. dois-je attendre pour me faire dépister ?

Non, il est important de se faire dépister sans attendre la disponibilité de nouveaux tests.

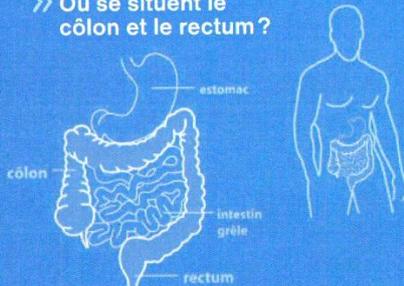
dépisté à temps, un cancer colorectal se guérit dans 9 cas sur 10.

qu'est-ce qu'un cancer colorectal ?

Le cancer colorectal se développe lentement, sur les parois du **côlon** et du **rectum**, le plus souvent à partir de petites lésions dénommées polypes.

Le cancer colorectal est rare avant 50 ans, mais sa fréquence augmente ensuite rapidement. 4 hommes sur 100 et 3 femmes sur 100 développent un cancer colorectal au cours de leur vie. Il s'agit du **3^e cancer le plus fréquent** et de la **2^e cause de décès par cancer** en France.

» Où se situent le côlon et le rectum ?



Le programme de dépistage proposé aux personnes de 50 à 74 ans réduit la mortalité par cancer colorectal. Il permet en effet de détecter des polypes et des cancers à un stade très précoce, et d'augmenter ainsi les chances de guérison.

face au cancer colorectal, il y a des moyens pour agir

- Dès 50 ans, **parler du dépistage avec son médecin traitant.**
- Faire le test de dépistage **tous les deux ans.**

pour s'informer

- www.e-cancer.fr
- **CANCERINFO 0810 810 821**

La structure chargée d'organiser le dépistage dans votre département se tient également à votre disposition si vous n'avez pas reçu le courrier d'invitation ou si vous rencontrez des difficultés pour vous procurer le test.



Mesures 14, 15, 16 DÉPISTAGE

dépistage du cancer colorectal

50 ans c'est le moment

» Dépisté à temps, un cancer colorectal se guérit dans 9 cas sur 10.

Le dépistage, j'en parle à mon médecin.

www.e-cancer.fr

Le dépistage, comment ça marche ?

En grossissant, certains polypes saignent. Le test de dépistage consiste à repérer, dans les selles, des traces de sang qui ne seraient pas visibles à l'œil nu.

- 1** Si vous avez entre 50 et 74 ans, **tous êtes invité par courrier, tous les 2 ans**, à retirer ce test chez votre médecin traitant à l'occasion d'une consultation.
- 2** Compte tenu de votre histoire personnelle et familiale, **votre médecin détermine si ce test est approprié**. Si c'est le cas, il vous le remet et vous explique comment l'utiliser. Il vous informe de l'intérêt et des limites de ce dépistage, et des suites éventuelles en cas de test positif.
- 3** Ce test est à faire chez vous : il s'agit de prélever un peu de vos selles et de les déposer sur la plaquette prévue à cet effet.
- 4** Vous l'envoyez pour analyse dans l'enveloppe T fournie avec le test. Veillez à bien coller vos étiquettes d'identification sur la plaquette de test et la pochette de protection.
- 5** Les résultats vous sont adressés ainsi qu'à votre médecin traitant.

si le test est négatif (97 % à 98 % des cas)

Un test négatif signifie qu'aucun saignement n'a été détecté. Mais certains polypes ou cancers ne sont pas identifiés par le test s'ils ne saignent pas à ce moment-là. Il est donc très important :

- de **refaire le test tous les deux ans** ;
- de **surveiller les signes d'alerte dans l'intervalle** : si des troubles digestifs apparaissent (modification soudaine du transit intestinal, présence de sang dans les selles...), consultez votre médecin traitant.

si le test est positif (2 à 3 % des cas)

Cela ne signifie pas que vous avez un cancer, mais que du sang a été détecté dans vos selles. Pour en identifier l'origine, votre médecin vous orientera vers un gastroentérologue afin de **réaliser une coloscopie***.

Cet examen est essentiel pour déceler la présence de polypes et **les retirer avant qu'ils n'évoluent en cancer**. Si un polype a déjà évolué en cancer, **plus on le détecte tôt, plus les chances de guérison sont importantes**.

*La coloscopie, effectuée sous anesthésie, permet de visualiser l'intérieur de l'intestin et de mettre en évidence d'éventuelles anomalies. Dans plus de la moitié des cas, la coloscopie ne décele aucune anomalie. Elle détecte un polype dans 30 à 40% des cas, et un cancer dans 10% des cas. Elle peut entraîner des complications, dont les formes graves restent rares (3 cas pour 1 000). Pour en savoir plus sur la coloscopie : www.e-cancer.fr ou 0 810 810 821 (prix d'un appel local).

CULTURE PLURIELLES

Une nouvelle année commence et la vie des associations se poursuit, dont celle de Culture Plurielles. En effet c'est le repas traditionnel de début d'année qui a regroupé une vingtaine de ses membres le 11 janvier au restaurant local Le Saint Jacques. A cette occasion, comme tous les ans, M. le maire et Louisiane Delmas nous ont fait le plaisir de répondre à notre invitation pour se joindre au groupe.

Les dernières réponses à nos sollicitations pour la mise à disposition des salles d'expositions nous étant parvenues, la programmation des activités de l'association Culture Plurielles sera la suivante pour l'année 2014:

- Du 13 au 22 juin - exposition concours sur le thème « Le reflet » dans la chapelle du Barry à Montpeyroux;
- Le dimanche 6 juillet - exposition artistique et artisanale dans la salle des fêtes de Saint-Félix-de-Lodez;
- Du 1er au 17 août - exposition dans les salons de l'hôtel de ville de Lodève;
- Le dimanche 30 novembre - marché de Noël dans la salle des fêtes de Saint-Félix-de-Lodez.

Culture Plurielles qui regroupe une cinquantaine d'artistes du département accueille régulièrement de nouveaux membres.

Renseignements: Président Yvan Marcou - 04 67 44 03 76 - yvanmarcou@orange.fr

AGENDA

- *samedi 15 février: Ballade du patrimoine*
- *samedi 15 février: Théâtre « La vie comme elle va »*
- *dimanche 16 février: Loto des anciens combattants*
- *28/29/30 mars: WE de ski à Vars*
- *- En avril journée chocolat*
- *dimanche 4 mai: Le trail des ruffes*
- *dimanche 1er juin: course cycliste « les terrasses du Larzac*

DERNIERE MINUTE—DERNIERE MINUTE—DERNIERE MINUTE—DERNIERE MINUTE—DERNIERE MINUTE—DERNIERE

**15 KG DE PIÈCES JAUNES ONT ÉTÉ RECOLTÉES A LA BOULANGERIE! -
MERCİ A TOUS LES PARTICIPANTS!**